

Août 2020

Fiche PATnorama provisoire

PAT DE TOULOUSE METROPOLE

(PAT de type systémique)

PORTEUR : TOULOUSE METROPOLE

Territoire

Métropole de Toulouse

Occitanie

37 communes pour 762 956 habitants
(1 622 habitants au km²)

Dates d'entretiens :

12 avril 2019 et Avril 2020

Contact

Isabelle KARCHER-BERNARD, Chargée
de mission Agriculture et alimentation –
Direction Environnement et énergie

Toulouse Métropole

6 rue René Leduc, BP 35821, 31505
Toulouse Cedex 5

05 81 91 73 50

isabelle.karcher@toulouse-metropole.fr

LA METROPOLE TOULOUSAINNE

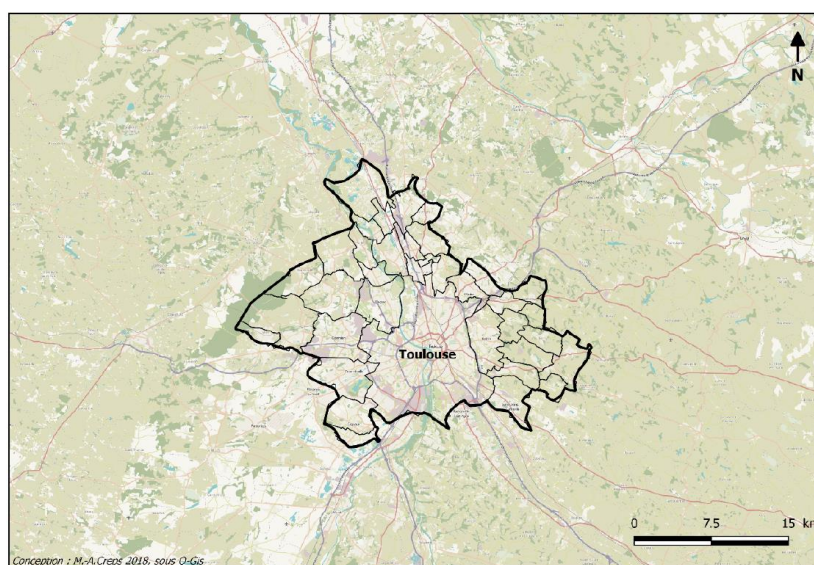


Figure - Carte de la Métropole Toulousaine (M-A Creps, 2018)

La métropole toulousaine est un territoire attractif en proie à une croissance urbaine importante et donc à un enjeu de pression foncière et un risque de conflits d'usage. L'économie locale est fortement influencée par le secteur aéronautique et spatial. Elle compte également des pôles universitaires importants et des grandes écoles.

L'intercommunalité existe toutefois depuis 2000 mais elle s'est progressivement élargie passant de 15 communes à l'origine à 37 communes aujourd'hui. Elle détient le statut de métropole depuis le 1er janvier 2015. Elle est relativement petite en taille au regard de l'aire urbaine toulousaine qui compte plusieurs intercommunalités sur son territoire.

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse (Les Républicains) est Président de Toulouse Métropole.

AVANT L'ENGAGEMENT DANS LE PAT, UNE POLITIQUE AGRICOLE PERIURBAINE

C'est en 2004 qu'est installé un groupe de travail commun entre le Grand Toulouse et la Chambre d'Agriculture. A l'exemple de l'intercommunalité voisine (SICOVAL), les premières réflexions portent sur l'élaboration d'une politique agricole périurbaine. Une année plus tard, les deux partenaires adhèrent au réseau Terres en Villes : cette adhésion accélèrera le processus.

En 2009, le Grand Toulouse et la Chambre d'Agriculture signent un protocole de coopération en vue de réaliser une charte de l'agriculture qui sera promulguée en 2012. Elle cherche à relever 5 grands défis :

- agir sur la planification et le foncier
- ancrer l'agriculture comme une activité économique et alimentaire
- donner la priorité au maraîchage et aux produits locaux et aux produits biologiques
- diversifier les productions
- développer les démarches de qualité et innovantes

Plusieurs projets agricoles pilotes commencent à concrétiser cette charte : projet de ceinture maraîchère de Blagnac, le projet d'agriculture urbaine en limite de quartiers prioritaires, projet de réhabilitation d'une ferme en agroforesterie axée sur la pédagogie et projet d'un parc naturel agricole à Pin Balma en stand by depuis.

En 2015, l'intercommunalité installe un groupe d'élus dédié à l'agriculture : le club 21 qui est une émanation de la commission d'élus Environnement, développement durable et énergie. L'objectif est de faire un état des lieux et de suivre les avancées du projet agricole métropolitain. Dans le même temps, le diagnostic socio-économique en vue du PLUi-H développe une analyse macro-économique de l'agriculture et une localisation fine des espaces cultivés. Il s'agit de tendre vers l'autosuffisance alimentaire. Ces dernières évolutions ont poussé à l'élaboration du PAT.

La candidature de Toulouse Métropole à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial est retenue au titre de l'appel à projet 2017/2018 du Programme National de l'Alimentation (PNA). Le Contrat de réciprocité signé en 2017 avec le Pays des portes

de Gascogne renforce cette mise à l'agenda local de la question alimentaire. Et le PAT est inscrit dans le Plan d'actions du PCAET adopté en juin 2018.

LE PROCESSUS D'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Pour élaborer le PAT, Toulouse métropole s'est appuyé sur le diagnostic, les travaux des élus et un forum ouvert (appelé « Les ateliers du PAT ») qui s'est réuni une fois et a regroupé 100 personnes pour une soixantaine d'acteurs différents.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Placée sous la responsabilité de l' élu référent, le Vice-Président au développement durable, l'élaboration et la mise en œuvre du PAT mobilise la Chargée de mission Agriculture et alimentation de la Direction Environnement et énergie (100% de son temps sur les questions agricoles et alimentaires), 80% du temps de travail d'un autre agent dédié à la préservation du foncier et à la biodiversité ainsi que 5% du temps de travail du Chef de services.

Pour élaborer le PAT, Toulouse Métropole a été assistée par l'IUFN (International Urban Food Network) et le CIVAM Occitanie. Solagro a réalisé le diagnostic en 2015.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT ET LA COMMUNICATION

Pilotage :

- Un comité de pilotage entre élus métropolitains
Comprenant les 6 élus porteurs qui se sont mobilisés pour l'instant, ce comité s'est réuni une fois. La Métropole teste actuellement une forme élargie à l'ensemble des maires des communes pour parler des projets agricoles, du lien avec les projets cantines, etc.

Le Marché d'Intérêt National (MIN) de Toulouse a joué un rôle stratégique dans l'élaboration du PAT et du contrat de réciprocité avec le PETER Portes de Gascogne : son président, élu métropolitain, est président de la Fédération des Marchés de Gros de France.

- Un comité technique entre services métropolitains
Il comprend une quinzaine d'agents métropolitains qui travaillent aussi bien sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la logistique urbaine, les commerces, l'économie sociale et solidaire, les démarches de responsabilité interne, le développement durable plan climat, l'action territoriale et les quartiers politiques de la ville. Il se réunit deux à trois fois par an.

Communication :

Elle est encore trop peu développée.

LES HUIT OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PAT ET LA FEUILLE DE ROUTE

Les huit objectifs opérationnels :

1. Approvisionnement des cantines en produits bio/locaux
2. Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines
3. Promotion des produits locaux auprès des consommateurs
4. Approvisionnement du MIN (Marché d'Intérêt National) en produits bio/locaux
5. Coopération agricole et alimentaire avec le Pays Portes de Gascogne
6. Valorisation des espaces agricoles sur le territoire
7. Sensibilisation à une alimentation locale et de qualité dans des conditions économiques accessibles

La Feuille de route délibérée le 10 octobre 2019

Elle a pour but de préciser la concrétisation du PAT et le rôle, les engagements de la Métropole et l'agenda de réalisation. La feuille de route est déclinée en 4 axes, 16 objectifs opérationnels, 16 actions.

Les 4 axes

1. l'accompagnement de la production locale et de l'installation agricole (créer un agro-parc sur le domaine de Candie, etc.)
2. la lutte contre le gaspillage alimentaire et le dégagement de marges de manœuvre pour plus d'approvisionnement en bio et local dans la restauration collective (déploiement du menu 2 fois bon – bon pour soi/bon pour la planète, etc.)
3. la structuration de filières pour développer l'approvisionnement local, la logistique et la transformation (animation de réseau, études sur premier et dernier kms et innovation dans l'organisation des livraisons, etc.)
4. la sensibilisation et la facilitation de l'accès des consommateurs à une alimentation saine et durable (développer les animations grand public comme les 48h de l'agriculture, etc.).

L'ENVIRONNEMENT DU PAT

Le PAT est inscrit dans le Plan d'actions du PCAET adopté en juin 2018. Les liens faits entre le PAT et :

- la démarche d'économie circulaire.
- le plan de prévention des déchets.
- le SCOT à l'échelle plus large.
- Il y a aussi le schéma de l'éco, « Donc, on échange aussi sur la manière de faire apparaître le PAT dans ce schéma. » Isabelle Karcher, 2020
- la gestion de l'OFI avec la collègue de l'emploi, sur l'emploi des filières agricoles.

L'EVALUATION DU PAT

L'évaluation consiste en des temps de partage réguliers : une fois par an avec l'ensemble des acteurs et un compte rendu régulier de l'avancée des projets au comité de pilotage.

LE FINANCEMENT DE L'ELABORATION DU PAT

70 000 euros ont été affectés pour mettre en place le PAT : 40 000 euros du PNA (DRAAF et ADEME) et 30 000 euros en propre qui ont servi à financer des partenaires comme le Groupement des Agriculteurs Bio de Haute Garonne par exemple.

Mais ce n'est pas cette enveloppe qui est utilisée pour les actions qui sont financées par ailleurs par des subventions des pouvoirs publics.

INTERTERRITORIALITE

Le parti pris de Toulouse Métropole est de coopérer sans financer : il s'agit principalement de la coopération de projet. Le but est de développer la complémentarité entre acteurs dans les projets.

Le Contrat de réciprocity avec le Pays des portes de Gascogne (signé en 2017) contient un volet agricole et alimentaire = complémentarité entre Toulouse métropole (bassin de consommation) et Pays des Portes de Gascogne (bassin de production agricole), rôle important du MIN.

La coopération est également européenne en raison de la proximité avec l'Espagne, des ateliers d'Eurocities sur l'alimentation et de divers projets européens.

ENSEIGNEMENTS

Complexité et transversalité de la question alimentaire

Rôle facilitateur du portage politique

Rassembler des moyens humains à la hauteur des enjeux et des ambitions



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

